

## OBSERVATOIRE DE LA PARITE

Madame,

Etant très prise par ma campagne électorale, je ne peux étudier chacun des points que vous proposez et je répondrais globalement à votre questionnaire.

En préambule, je voudrais tout d'abord vous dire que j'appartiens à une organisation communiste révolutionnaire qui, dans la tradition communiste, a toujours fait de l'égalité des hommes et des femmes sa ligne de conduite.

Nous avons toujours eu le souci que les militantes de notre parti exercent des responsabilités au même titre que les hommes. C'est d'ailleurs pour cela, qu'une femme, Arlette Laguiller, nous a représenté lors de six élections présidentielles et que c'est encore une femme, moi-même, qui a été choisie pour l'élection de 2012.

Par ailleurs, nous avons toujours respecté la loi sur la parité dans toutes les élections.

Je voudrais dire aussi que depuis que je milite, j'ai toujours remarqué que toutes les lois votées sur l'égalité des salaires entre les hommes et les femmes sont restées sans effet, car il n'y a jamais aucune disposition visant à contraindre les patrons de l'appliquer.

Tout ceci n'est pas très étonnant dans un pays où le droit de vote des femmes n'a été obtenue qu'en 1945, des dizaines d'années après que des pays comme la Turquie l'est instituée.

Mais les femmes ont toujours su se battre dans les entreprises, comme dans la rue, pour faire avancer leur condition et cela continuera.

Modifier le dispositif relatif à la parité politique :

Question 1 – Je suis pour instaurer la proportionnel le intégrale à toutes les élections.

Question 4 – Il est sans doute nécessaire de limiter le nombre de mandats, mais je suis surtout pour la révocabilité des élus entre 2 élections, dès lors qu'ils n'assument pas correctement leur fonction ou trahissent leurs promesses.

Je suis bien sûr pour favoriser l'égal accès des hommes et des femmes dans les instances représentatives du personnel et dans les conseils des prud'hommes.

Concernant les négociations collectives sur l'égalité professionnelle, il est évident qu'il faut contraindre les employeurs à fournir tous les documents nécessaires et exiger la plus grande transparence sur leur politique salariale que ce soit dans le privé ou dans la fonction publique.

Sur la précarité du travail des femmes, je suis pour interdire le temps partiel imposé pour permettre aux femmes qui font la majorité des salariés à temps partiel d'avoir un salaire correct qui leur permette une indépendance économique.

Donc je suis pour que les emplois à temps plein soient systématiquement proposés à tous les salariés à temps partiel.

Les emplois de service sont majoritairement occupés par les femmes, et je suis pour leur revalorisation.

Je suis évidemment pour une parentalité partagée, mais cela passe bien sûr par l'augmentation du nombre de crèches et de gardes d'enfants qui devraient être une priorité de l'Etat.

Je suis pour toutes les mesures que vous décrivez au point 6 afin d'améliorer la lutte contre les violences faites aux femmes.

Je partage aussi toutes les mesures des points 7 concernant la contraception, l'IVG et l'éducation sexuelle à l'école.

Je suis aussi bien sûr pour tout ce qui concerne la santé des femmes (point 8) et pour un égal accès des femmes et des hommes aux activités sportives (point 9). J'approuve aussi le point 11 dans son ensemble visant à développer une culture de l'égalité dès la petite enfance.

Je ne crois pas qu'un Ministère, même de plein droit, chargé des droits de femmes et de l'égalité, changerait vraiment la condition des femmes, mais si les organisations féministes le demandent je serais solidaire de leur revendication.

Recevez Madame, mes meilleures salutations.

Nathalie ARTHAUD.